

HONORAIRES SUR LA VENTE – Barème TTC (TVA 20 ,00 %)

Décomposition du prix NET VENDEUR par tranche pour l’application des honoraires

TARIF PRIVILEGE :

Partie du prix inférieure ou égale à 120.000 €	7.200.- €
Partie du prix comprise entre 120.001 et 250.000 €	6%
Partie du prix comprise entre 250.001 et 400.000 €	5%
Partie du prix supérieure à 400.001 €	4%

TARIF ACCORD :

- Forfait de 10.- % hors taxes maximum du prix NET VENDEUR soit 12 % TTC

Ces honoraires seront à la charge de l’acquéreur, sauf convention expresse différente convenue entre les parties. (cette convention sera mentionnée dans le mandat de vente)

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n’est reçu aucun fonds en dehors des honoraires.